



DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE	
Arrivé le	20 OCT. 2010
Enregistré le	22 OCT. 2010
N° CE	- 3160 - 3319

Nouméa, le 18 mai 10

Direction de l'Industrie des Mines et de
L'Energie de Nouvelle-Calédonie
A l'attention de
1ter rue Unger
BP 465
98845 NOUMEA CEDX

Réf let.: N°CS 10-3160-SI -2164

Objet : Régularisation de nos Installations Classées

Madame

Je me vois désolée de ne pas vous avoir informé de notre changement d'adresse de DUCOS à PAITA.

Etant donné le résultat du deuxième dossier ICPE que nous vous avons remis le 18 juin 2008 et pour lequel vous nous aviez demandé de prendre des mesures difficilement applicables sur le site de Ducos, nous avons déménagé pour un site plus approprié et qui nous permet de répondre aujourd'hui à vos demandes, notamment en termes de sécurités et d'environnement.

Nous n'avons pas tout de suite fait appel à un bureau d'études pour réaliser le dossier relatif à une demande d'exploitation de nos installations sur le site de Paita car nous avons débuté notre déménagement en aout 2009 et notre installation a été totalement opérationnelle entre décembre et Janvier 2010 (finalisation de l'installation électrique, du téléphone et de l'internet durant cette période).

Conformément à notre entretien téléphonique du 08/10/2010, je vous transmets les informations concernant les mesures prises pour assurer la remise en état du site que nous avons exploité et dont nous étions locataires.

Un des principaux points sur lequel nous nous sommes concentrés est l'évacuation totale des déchets industriels que nous stockions dans le cadre de notre activité professionnelle:

Les déchets de type « poussières » (collectés des filtres à air), « palettes », « plastique », et autres (c'est-à-dire les déchets non souillés par les huiles) ont été évacués à l'installation de stockage de (ISD) de Gadji ;

Les déchets de type « huile » ou « déchets souillés par les huiles »

La cuve de 3000L d'huile usagée a été vidangée par la société de le fut de 200L par la société HYDROCLEAN.

Les déchets de type « chiffons souillés » ont été transférés jusqu'à notre site de PAITA dans 2 containers. Ces déchets ont été envoyé en Nouvelle-Zélande, et cela malgré les problèmes financiers rencontrés en raison du non paiement de notre client. En effet, ces chiffons sont des déchets issus du site de Goro (via) et notre facture de 3 millions de francs CFP reste à ce jour impayée; nous avons donc pris un avocat suite à ce conflit, mais ayant perdu le contrat des chiffons et filtres, notre situation financière est aujourd'hui très dure.

Le nettoyage des sols du dock que nous occupions a été réalisé par la société ENVIRO TECK

Les Carcasses des filtres à Huiles ont été remises à la société EMC et nous avons dépollué les sols où ces carcasses étaient stockées. *Comment ?*

Les autres matériaux ont été transférés dans le nouveau dock de la zone industrielle ZICO de PAITA (dock N°6).

La Société EMR s'occupera de la réalisation du dossier ICPE concernant la demande d'autorisation d'exploiter pour le site de Gadji. Le délai de réalisation de la présente étude est de 2 mois.

La gérante

FILTRECO